

Léonidas F. KALLIVRETAKIS

Géographie et démographie historiques de la Grèce : le problème des sources ¹

Le programme de recherches intitulé « Étude historique du peuplement de la Grèce du XV^e au XX^e siècle » a été lancé au sein de la Fondation Nationale de la Recherche Scientifique en 1985 ; une équipe se forma progressivement et un laboratoire s'est mis sur pied dans les années suivantes. L'objectif général du programme est la construction d'un corpus de renseignements sur la Grèce : des renseignements concernant la géographie, la démographie, l'organisation administrative ainsi qu'ecclésiastique, les activités économiques, l'éducation, les réseaux de communication et les groupes ethniques et culturels. Ces renseignements, contrôlés et homogénéisés, ayant comme base de référence le village, l'agglomération isolée, vont être utilisés d'une part pour la rédaction de monographies locales et régionales et d'études concernant des questions particulières et, d'autre part, pour la rédaction d'une œuvre sous forme lexicographique, contenant l'ensemble des agglomérations de la Grèce. Les données sont stockées et gérées sur micro-ordinateur, enregistrées sur des fichiers reliés entre eux, par le biais d'un champ commun de caractère numérique, qui représente le code correspondant à chaque localité particulière. En filtrant ainsi les enregistrements, et à l'aide d'un programme spécial qui relie les divers fichiers, on peut avoir automatiquement un rapport synthétique qui réunit l'ensemble des renseignements dont on dispose sur une localité, à savoir :

- le code du village,
- son nom officiel actuel,
- son altitude,
- l'appellation traditionnelle la plus courante,
- les variétés toponymiques détectées, par ordre chronologique,
- l'étymologie du nom traditionnel,

1. Exposé présenté dans le cadre des Séminaires d'Hermoupolis (Grèce) en juillet 1992.

- un bref historique du village, décrivant sa position géographique, la date de son apparition la plus ancienne dans les sources, son éventuelle disparition, sa dépendance administrative et ecclésiastique, etc.,
- des renseignements — datés — sur la présence de groupes ethniques ou culturels particuliers, tels les Valaques, les Musulmans, les Gitans, etc.
- des renseignements démographiques,
- les activités économiques des habitants,
- une bibliographie sommaire sur le village en question.

Ces renseignements sont présentés d'une manière compréhensible, en appliquant un format dessiné selon nos besoins ; voir en annexe 1 un exemple du dossier établi selon cette procédure.

Le plus grand problème qui se pose au chercheur en géographie et démographie historiques en Grèce, c'est la pénurie accablante des sources. Attention : on ne se réfère pas encore à leur crédibilité mais à leur existence tout court. Il paraît curieux qu'un territoire si longuement habité, et sur lequel les civilisations et les formations étatiques se succédèrent l'une après l'autre, reste en grande partie une *terra incognita* pour une période qui va du Moyen Âge au XIX^e siècle. En feuilletant les volumes édités par le C.N.R.S., *Pariisses et Communes de France*, on constate que les premières données démographiques officielles pour chaque commune datent de la seconde moitié du XVII^e siècle et même avant, et continuent, pratiquement sans interruption, jusqu'à nos jours. En revanche, mis à part quelques cas isolés, les données officielles pour une moitié du territoire grec ne datent que du milieu du XIX^e siècle et, pour la Grèce du Nord, du début du XX^e siècle. Des cartes géographiques signalant les localités qui ne sont pas des villes connues, sont rarissimes avant le XIX^e siècle. L'existence même des villages est en cause, faute de simples listes des localités habitées. Le nom des villages reste souvent incertain, à cause des variations extravagantes, des doubles appellations et des changements de noms qui ne furent enregistrés nulle part.

Ces difficultés ne concernent pas seulement les cas particuliers, tel ou tel village perdu dans la nature ; elles sont présentes aussi lorsqu'on affronte des questions plus générales. Prenons, à titre d'exemple, l'histoire administrative du pays : elle reste mal connue pour la plus grande partie de la période étudiée ; on ne connaît pas le nombre exact des *Sancaks* ou *Kazas* (les départements et districts de la période ottomane), leurs limites dans les diverses phases, leur éventuelle abolition, etc. Il y a des vides à combler, et cela jusqu'au XIX^e siècle.

Puisqu'on n'a pas de sources officielles, rangées déjà convenablement sur nos étagères, il faut les exhumer ailleurs : soit en découvrir de nouvelles, soit en récupérer d'autres, longtemps négligées. Tout d'abord, il y a des régions soumises longuement à la domination vénitienne, telles que la Crète et les Iles Ioniennes, ou pour une brève période, telles que le Péloponnèse. Les Vénitiens ont réalisé des

dénombrements de la population dans ces régions à diverses occasions. Ces recensements très systématiques, pour préstatistiques qu'ils soient, nous offrent des données précieuses pour notre étude (voir deux exemples en annexes 2 et 3). Bien sûr, ils ne sont pas aussi fréquents que l'on espérerait. Ajoutons également que la transcription des noms des localités par des gens qui ne comprenaient rien à ce qu'ils écrivaient, pose des problèmes d'identification. Ces documents sont en principe noyés quelque part dans l'océan immense des Archives Vénitiennes, en attendant les chercheurs patients et chanceux qui parviennent de temps en temps à retrouver l'un deux ².

Les Ottomans aussi ont rédigé des registres des territoires qu'ils occupaient. Bien sûr, ces registres n'ont pas en principe un caractère démographique : ce sont soit des listes des *timars* — disons des « fiefs » pour nous entendre, bien qu'il s'agisse d'une toute autre institution — soit des registres fiscaux. Ces documents contenaient le nombre des *hanes* d'une unité administrative ou, dans les cas les plus heureux, d'un village. Ce terme *hane* s'identifiait au début (XV^e siècle) au foyer, mais plus tard (XVI^e siècle) ne signifiait en réalité qu'une simple unité fiscale qui ne correspondait pas forcément à un ménage séparé proprement dit ; il faut en tenir compte lorsqu'on entreprend des analyses démographiques à partir de ces documents. Il est nécessaire aussi de remarquer que les listes fiscales concernaient en principe le *cizye*, à savoir l'impôt prélevé sur les sujets non-musulmans de sexe masculin, majeurs et en bonne santé. Ceux-ci sont donc les seuls enregistrés, en leur qualité de chef de famille, ainsi que les veuves, lorsque la famille s'était maintenue malgré la mort du père. Ces enregistrements avaient plus ou moins la forme présentée en annexe 4.

Par ailleurs, le *timar* ne correspondait pas forcément à une réalité territoriale concrète, puisqu'il s'agissait avant tout d'un ensemble de revenus, tiré d'un ou plusieurs villages ou des fractions de ceux-ci. Ce qui veut dire que les renseignements qui sont enregistrés à côté du nom d'un village ne correspondent qu'à cette partie du village qui était « assujettie » au *timariote* mentionné. Les listes du *timar* contenaient aussi les noms des chefs de famille, information précieuse ³ (voir annexe 5).

2. Catalogue général : E. Gerland, *Des Archives des Herzogs von Candia*, Strasbourg, 1899 ; à titre d'exemples : M.I. Manoussakas, « Le recensement de la Crète en 1644, selon la chronique de Trivan », *Kritika Khronika* 3/1949 ; F. Thiriet, *Registres des délibérations du Sénat concernant la Roumanie*, 3 vol., Paris, 1959 ; V. Panayotopoulos, *Le peuplement du Péloponnèse (XIII^e-XVIII^e siècles)*, thèse soutenue à l'Université de Paris IV, 1982, publiée en grec à Athènes en 1985.

3. Spiros Asdrahas, *Mécanismes de l'économie rurale sous la domination ottomane, XV-XVI^e siècle*, Athènes, 1978 (en grec) ; N. Beldiceanu, *Le timar dans l'État ottoman (début XIV^e — début XVI^e siècle)*, Wiesbaden, 1980 ; V.P. Mutafcieva -S.A. Dimitrov, *Sur l'état du système des timars des XVII^e-XVIII^e siècles*, Sofia, 1968 ; M. Kiel

Ces registres sont difficiles à repérer, enterrés dans diverses archives et bibliothèques turques et balkaniques. Inscrits en écriture osmanlis, ils ne peuvent être déchiffrés que par quelques spécialistes et encore. Lorsqu'il ne s'agit pas d'un mot incompréhensible mais d'un nom de localité d'origine grecque, slave ou albanaise, déjà mal entendu par le scribe ottoman du XV^e siècle, l'éventuelle transcription proposée par le turcologue du XX^e siècle, souvent lui aussi ignorant des questions onomastiques, risque de poser des problèmes assez graves ⁴.

Les manuscrits conservés dans les divers monastères sont aussi des documents précieux pour notre enquête. Qu'ils soient des registres de la propriété foncière du monastère, ou des listes des villages dont les habitants ont fait des donations, ces codes, qui commencent à incorporer des renseignements à une date antérieure, souvent au XVI^e siècle, et continuent jusqu'au XIX^e siècle, — bien que chaque enregistrement isolé en principe ne soit pas daté — nous permettent au moins de fixer une date *ante que* pour l'existence de certains villages. Ainsi le code du monastère de Zabourdha, dans la région de Grévéna (Macédoine centrale), commence en même temps que la fondation du monastère, c'est-à-dire entre 1514 et 1534. En 1692, un moine fait une copie à partir de l'original en mauvais état, sur laquelle ses successeurs continuent à noter les nouveaux donateurs. Dans ce cas les villages rapportés dans la première partie de la copie peuvent être datés entre 1534 et 1692 et, de toute façon, avant cette dernière date ⁵.

Pour terminer, il y a aussi les récits des voyageurs qui, à partir surtout du XVII^e siècle, traversent l'Orient. Bien que ces témoins, minés par leur esprit humaniste et classique, aient souvent comme seul souci la découverte d'un passé lointain et glorieux — plutôt que l'observation d'un présent peu brillant — leurs notes sont néanmoins d'une importance indiscutable, vu l'état actuel de nos connaissances ⁶.

Abordons maintenant certains problèmes posés par les recensements officiels, réalisés depuis la création de l'administration grecque moderne, c'est-à-dire à partir de 1830, *grosso modo*. Tout d'abord, cela ne veut pas dire que l'on dispose des données pour toute la Grèce à

« Remarks on the administration of the poll tax (cizye) in the Ottoman Balkans and value of poll tax registers (cizye defterleri) for demographic research », *Études Balkaniques* 4/1990.

4. Voir entre autres : Nicolaj Todorov-Asparuh Velkov, *Situation démographique de la Péninsule balkanique (fin du XV^e siècle-début du XVI^e siècle)*, Sofia, 1988 ; Evangelia Balta, *L'Eubée à la fin du XV^e siècle*, Athènes, 1989 ; V. Panayotopoulos, *op. cit.*

5. K. Spanos, « Les agglomérations de la Thessalie du Nord dans le code de Zabourdha (1534-1692) », *Thessaliko Hemerologio* 7/1984 (en grec).

6. Parmi lesquels se distinguent F. C. H. L. Pouqueville (*Voyage dans la Grèce*, Paris, 1820) et W. M. Leake (*Travels in Northern Greece*, London, 1835). Le Centre de Recherches Néohellénistiques de la F. N. R. S. mène une grande enquête sur les voyageurs en Orient, dont le premier catalogue détaillé vient de paraître (*Travel Literature on South-Eastern Europe and the Eastern Mediterranean, 15th-19th centuries*, Short-title Catalogue, Athens, 1992).

partir de 1830. L'État grec en 1830 ne couvrait que 47 000 km², un tiers seulement de la Grèce actuelle. Pour le reste du pays, les données deviennent disponibles au fur et à mesure que les diverses régions sont incorporées dans le royaume : les Iles Ioniennes en 1865, la Thessalie en 1881, l'Épire et la Macédoine en 1913, la Thrace occidentale en 1920, le Dodécanèse en 1947. En deux mots : pour le tiers de la Grèce, des données officielles n'existent qu'à partir de notre siècle. Et encore, même quand elles existaient avant, comme pour la Grèce du Sud, elles sont très insuffisantes (voir annexe 6).

Une première estimation du chiffre de la population, à l'aide de renseignements locaux, fut tentée par le président Capodistrias en 1828. Une année plus tard un dénombrement fut réalisé dans le Péloponnèse par les soins de l'Expédition Scientifique rattachée au Corps Expéditionnaire français du Général Maison. Les résultats de ce dénombrement, présentant le nombre des familles, et parfois celui des individus par village, furent publiés à Paris en 1834⁷.

Un dénombrement plus ou moins détaillé de l'ensemble du pays fut entrepris entre 1834 et 1836, pendant l'époque de la mise en vigueur de la nouvelle organisation administrative du pays. Depuis ce moment et jusqu'en 1879, les résultats des recensements publiés n'avaient pas en principe comme unité de référence le village isolé, mais les unités administratives que l'on appelait des *Dèmes* (cantons, du grec ancien *demos*, signifiant « peuple »), et qui regroupaient parfois quinze à vingt villages. Ce groupe englobait en principe une ville (chef-lieu), dont la population se présentait, jusqu'à 1856, en agrégat avec celle des villages subordonnés, faisant de toute étude des phénomènes démographiques une véritable aventure.

En outre, les données publiées avant 1860 sont très souvent non pas le résultat d'un recensement, mais plutôt le résultat de calculs arithmétiques : addition des naissances et soustraction des morts déclarées. Les dénombrements élaborés de cette façon couvrent pratiquement la plus grande partie des années 1839 à 1856.

Et, pour boucler la boucle, il faut tenir compte de la méfiance de la population : « Lorsqu'il (le gouvernement) fait des recensements, les habitants craignant que cela n'entraîne une augmentation de contribution fiscale sont disposés à diminuer le chiffre de la population de leurs villages, et les fonctionnaires qui ne sentent pas l'importance de ces documents statistiques n'apportent pas dans (les) recensements tout le zèle et toute la persévérance nécessaires pour obtenir de bons résultats », note en 1838 le capitaine J.P.E.F. Peytier⁸ qui dirigeait à cette époque les travaux topographiques en vue de l'élaboration de la carte

7. B. de Saint-Vincent, *Expédition Scientifique de la Morée*, Paris, 1834.

8. S. A. Papadopoulos, « Capitaine Peytier : Mémoire sur la Grèce », *Eranistis* 9/1971.

du royaume de Grèce. Ajoutons que cette méfiance tenait non seulement à la crainte de la fiscalité, mais aussi à celle de l'accroissement du nombre de gens obligés de servir sous les drapeaux.

D'ailleurs il ne faut pas négliger le fait que même les résultats des recensements du XX^e siècle doivent être traités avec attention, sinon on risque d'aboutir à des conclusions trompeuses. Prenons à titre d'exemple les résultats successifs concernant un village de Thessalie nommé Khaliki, pour les années 1920-1981 (voir le tableau 1).

TABLEAU 1
La population de trois villages du Pinde

Nom des villages	Altitude (mètres)	Population (en habitants)						
		1920	1928	1940	1951	1961	1971	1981
Khaliki	1 160	35	51	388	24	27	0	36
Stephani	1 350	12	0	116	0	0	0	54
Samarina	1 450	76	603	1142	4	5	10	605

Les fluctuations excentriques du chiffre de la population donnent au début l'impression d'une erreur, ou bien d'un paradoxe démographique. Mais les exemples se multiplient : ainsi dans le cas des villages nommés Stephani et Samarina. Une première recherche atteste que ce sont des villages de montagne, à une altitude qui varie entre 1 160 et 1 450 mètres et que leur activité économique principale est l'élevage du bétail. Ces populations pratiquent en principe une transhumance pendulaire : elles quittent la montagne en hiver, pour descendre vers la plaine. La datation précise des divers recensements est donc d'une importance capitale. Les simples chiffres ne signifient absolument rien, s'ils ne sont pas combinés à des facteurs géographiques, économiques, sociaux, politiques et autres, qui permettront leur interprétation. Si cela est vrai pour les montagnards du Pinde que l'on vient de mentionner, ce l'est davantage pour les centaines de villages de la Grèce du Nord, dont la population musulmane fut échangée à 100 % contre la population chrétienne d'Asie mineure, à la suite de la Convention de Lausanne de 1923. Ainsi les données statistiques offertes par les recensements successifs de 1920 et de 1928 se réfèrent, respectivement, à une population totalement différente, imposant une coupure forcée à toute

étude de comportement démographique⁹. Le pire c'est qu'on ne dispose pas d'une liste définitive de ces villages qui ont été complètement abandonnés et repeuplés par des nouveaux venus.

Venons-en maintenant à un autre sujet d'importance capitale, celui des problèmes toponymiques. L'exigence fondamentale d'un historien du peuplement, c'est d'identifier chaque localité étudiée, d'établir une relation solide entre le toponyme détecté dans les sources et une position géographique précise. Cela paraît évident et banal ; or, cela ne l'est pas. Laissons de côté les 26 villages qui portent le nom de « Platanos » (Platane) en Grèce actuellement, les 27 villages appelés « Milia » (Pommier), les 38 « Kampos » (Champ, Plaine), les 32 « Aghios Dimitrios » (Saint-Dimitri), les 66 « Aghios Georgios » (Saint-Georges), etc. Laissons-les de côté parce que, en principe, un document nous fournit le toponyme dans un certain contexte qui nous permet de l'isoler par rapport à ses synonymes. Le problème n'est donc pas là ; il se trouve ailleurs. Prenons une page du recensement officiel de la Thessalie en 1881 et faisons une liste des villages mentionnés. Notons ensuite à côté les noms officiels de ces mêmes villages en 1961 (voir tableau 2).

On risque de croire qu'on s'est trompé de région, sinon de pays. Sur un ensemble de 11 000 villages en Grèce, 3 400 ont changé de nom, dans la seule période de 1912 à 1961, pour laquelle on a des données en série et que l'on a analysées. Il s'agit de 31 % de l'ensemble, soit un village sur trois.

Si l'on compare cette situation avec celle de la France, la remarque faite par les collègues français est suffisante : « Dans l'ensemble les noms sont très stables, ce qui n'exclut pas quelques changements déroutants », résultat — en principe éphémère — de la Révolution : par exemple Michel-du-Bois, au lieu de Saint-Michel-du-Bois. Appeler cela « déroutant » c'est ne pas avoir vu Karatsol devenir Aghia Paraskevi... Quoi qu'il en soit, le phénomène en France reste très marginal : pour une période de trois siècles il y eut 14 % de changements de noms dans le département de l'Indre-et-Loire. Je vous rapelle le chiffre pour la Grèce : 31 % sur une période de 50 ans.

Bien sûr, ce pourcentage est, lui, déroutant, étant donné qu'il n'est pas réparti de façon homogène sur l'ensemble du territoire. En règle générale, le phénomène se présente plus dense au Nord qu'au Sud du pays, à l'intérieur que sur le littoral (voir tableau 3).

Cette différence Nord/Sud pourrait s'expliquer, dans une première approche, du fait de l'extension progressive de la souveraineté grecque,

9. Il est estimé que 1 070 000 chrétiens de la Turquie ont été échangés contre 388 000 musulmans de la Grèce. Pour plus de détails voir Société des Nations, *L'établissement des Réfugiés en Grèce*, Genève, 1926 ; A.A. Pallis, « Racial migrations in the Balkans, during the years 1912-1924 », *The Geographical Journal*, 66/1925 ; « Réfugiés en Grèce au recensement de 1928 », *Annuaire Statistique de la Grèce*, 1/1930.

TABLEAU 2

Les noms des localités en 1881 et en 1961 en Thessalie
(Dème de Krannon — Éparchie de Larissa)

1881	1961
Tsormakli	Aghii Anarghyri
Khatsilar	Krannon
Soulets	Kyparissos
Karatsol	Aghia Paraskevi
Boughlar	Aghios Georgios
Ketseli*	Psychhiko
Yatsilar*	Dhoxara
Soubassi Kioi	Khara
Tourkomousli	Filikia
Bouyouk Khalits	<i>abandonné</i>
Taoussani	Mavrovounion
Khassan Tatar	Messorakhi
Khatsi Khalar	Eleftherai

* Ketseli / Psychhiko et Yatsilar / Dhoxara avaient une double appellation en 1881.

TABLEAU 3

Les changements de noms des localités, 1912-1961

Péloponnèse	687	Thessalie	397*
Grèce continentale	430	Epire	376
Iles de la Mer Egée	55	Macédoine	1 313
Iles Ionniennes	37	Thrace	100*
Ile de Crète	81		

* Chiffre sous-estimé, faute de données précises

du Sud vers le Nord. L'échange des populations entre la Grèce d'une part, la Bulgarie et la Turquie de l'autre (1919-1923) y joua également un rôle décisif. La Macédoine, plus que toute autre région grecque, est aujourd'hui pleine d'agglomérations rappelant par leurs noms caractéristiques les anciens foyers d'Asie Mineure ou de Thrace Orientale, que les réfugiés chrétiens furent obligés d'abandonner il y a 70 ans. Probablement découvrirait-on des villages en Anatolie aussi avec des noms rappelant les localités macédoniennes que les réfugiés musulmans furent, de leur côté, obligés de quitter à la même époque.

Cela n'explique pas, toutefois, le fait que, 80 ans après 1832, dans le Péloponnèse et en Grèce continentale il restait encore 1 117 villages à rebaptiser. Je propose donc deux explications supplémentaires. Primo, le nationalisme, très lié à ce phénomène, se présentait en 1912 tout autrement qu'en 1832. Secundo, la carte administrative du pays pendant toute cette période (1832-1912) était taillée sur la base de ces groupes de villages que l'on a mentionnés tout à l'heure, les *dèmes*. Ces *dèmes* portaient des noms classiques, voire archaïsants, choisis par l'administration romantique du roi Othon. La réforme administrative de 1912 qui démantela les *dèmes*, en créant les communes actuelles, provoqua le surgissement en relief de toute une mosaïque de noms étranges, qui survivaient jusque-là en cachette, en filigrane derrière le voile légal des *dèmes*.

La détermination des diverses périodes pendant lesquelles les changements de nom se multiplient, ainsi que l'étude de la façon dont on choisissait les nouvelles appellations, contribuerait à nos connaissances en histoire politique, aussi bien que culturelle du pays.

En deux mots, la première impression est qu'on ne peut pas envisager sérieusement d'étude complète et solidement documentée avant le milieu du XIX^e siècle, et même dans ce cas là, elle ne s'annonce pas facile.

Néanmoins, notre programme se flatte d'avoir entrepris cette étude « de la fin du Moyen Âge à nos jours ». L'exemple extrême des archéologues de la préhistoire qui reconstruisent toute une civilisation, en analysant quelques fragments de vases et quelques pierres posées l'une sur l'autre, montre que la combinaison efficace d'une méthode solide et sévère et d'une imagination créative peuvent dépasser les limites posées du fait de la pénurie de séries de documentation convenables.

Léonidas F. KALLIVRETAKIS

*Centre de Recherches Néohelléniques
de la Fondation Nationale de la Recherche Scientifique
48, av. Vas. Constantinou, Athènes-11635*

Annexes

Annexe 1

Le dossier d'un village du Pinde

CODE	33 3 001 01	Metsovo
HAUTEUR	1160 m	

TOPONYMIE	
NOM TRADITIONNEL COURANT	Metsovo
VARIANTES	
1381 (ca)	Metsovon
1455	Micova
1708	Metzovon
1759	Messovon
1897	Amintziou
1904	Mincu
ÉTYMOLOGIE	
Étymologie contestée :	
I. Slave, dériv. de <i>Metska</i> , signif. « ours » & de <i>ovo</i> , signif. « lieu » (proposée par G. Weigand, 1894 et par V. Vasmer, 1941).	
II. Valaque, dériv. de A & <i>Muntsi, Amint-sou</i> , & la terminaison slave <i>ovo</i> (proposée par I. Lambrides, 1988).	

DÉPENDANCE ADMINISTRATIVE ET ECCLÉSIASTIQUE

Pendant l'occupation ottomane le **Nahiyé de Metsovo** était subordonné d'abord au Sancak de Trikala puis, dès l'avènement d'Ali Pacha, (ca 1795), à celui de Ioannina. Le Nahiyé fut promu en **Kaza** à partir de 1850, régime qui survécut jusqu'à son annexion à la Grèce en 1913 (sauf une brève période entre 1868 et 1875). En 1919 fut créée la Commune de Metsovo, subordonnée à l'Éparchie homonyme du Département de Ioannina.

Du point de vue ecclésiastique, après avoir appartenu au Diocèse de Staghi (Kalampaka/Thessalie), Metsovo aura sa propre **Exarchie**, dépendante directement du Patriarcat de Constantinople (ca 1659-1924) sauf la période d'Ali Pacha, durant laquelle il sera subordonné à la Métropole de Ioannina. Le dernier exarche de Metsovo fut nommé métropolitain jusqu'à sa mort (1928); ensuite la région fut annexée à la Métropole de Grevena puis, en 1955, de nouveau à celle de Ioannina.

QUESTIONS ETHNIQUES ET
CULTURELLES

Les habitants de Metsovo sont qualifiés de **Valaques** dans les sources suivantes :

date	auteur
1805-1809	W.M. Leake
1814	T.S. Hughes
1814-1815	F.C.H.L. Pouqueville
1856-1867	P. Aravantinos
1880	I. Lambrides
1889	G. Weigand
1897	N. Skhinas
1905	P.K. Kouhiteas
1909	M. Chryssochoou
1912	A.J.B. Wace & M.S. Thompson
1944	N. Hammond
1975-1984	T.J. Winniffrith

La présence aussi d'un groupe de **Gitans** est attestée :

1880	I. Lambrides (« 23 familles de Gitans chrétiens »)
1961	V. Skafidhas (« ils habitent le quartier la Ghyftsi »)

DÉMOGRAPHIE

I. Sources diverses :

1735	347	familles
1805	700	maisons (y compris Anilio)
1815	1 100	familles
1846	854	maisons
1846	1 250	mariages
1880	5 100	habitants
1880	816	familles
1888	4 029	habitants (y compris Anilio)
1888	835	familles
1897	750	familles

II. Recensements officiels :

1888	4 123	habitants
1913	3 429	habitants
1920	1 944	habitants
1928	2 156	habitants
1940	2 907	habitants
1951	2 798	habitants
1961	2 976	habitants
1971	2 823	habitants
1981	2 075	habitants
1991	2 917	habitants

HISTORIQUE

Bourg situé au milieu des sommets de la chaîne montagneuse du **Pinde**, au S.SO du plateau de Politsies, bâti en amphithéâtre sur la pente occidentale d'une gorge, au confluent des deux principaux cours de la rivière qui porte son nom (Metsovitiko). Sa **position stratégique** sur l'ancienne voie principale qui relie l'Épire à la Thessalie (via le passage de Zygos) et à la Macédoine (via le passage de Milia), joua un rôle capital sur l'existence et l'évolution du bourg. Elle alimenta toute une mythologie concernant sa fondation, renforcée de **l'origine valaque** de ses habitants, qui parlent un idiome néolatin, ce qui permit de les associer à la présence supposée d'une garnison romaine

La référence repérée la plus ancienne de Metsovo date de la fin du XIV^e siècle (chronique locale). Après la conquête ottomane le **régime de dervenokhoria** (villages de passage), régime avantageux créant en même temps l'obligation de la garde du passage et de son entretien, fut accordé au bourg ainsi qu'à tous les villages environnants (Voutonosi, Milia, Malakassi, Koutsoufliani). Ces devoirs occupaient pour longtemps une partie considérable de la population. Entre 1881 et 1913, lorsque la frontière gréco-turque était tracée entre Metsovo et Malakassi (voir le dossier de ce village), toute une série de postes militaires gardaient le passage et un bureau des douanes fut installé aux abords du village. L'annexion de la région de Metsovo à l'État grec (1913) diminua son rôle stratégique. Toutefois, le tracé de la nouvelle route en 1939 (via Katara), qui passe au-dessus du bourg, lui permit de conserver une partie de son rôle en tant que nœud de communication.

D'autre part, l'ancien caractère militaire de Metsovo serait lié à la pratique de **l'élevage du bétail**, qui évolua ensuite en activité économique principale : 30 000 moutons et 12 000 bœufs en 1753. Parmi les activités économiques complémentaires étaient compris, depuis le XVII^e siècle au moins, la migration saisonnière des hommes en qualité de maçons, charpentiers, orfèvres, ainsi que le tissage par les femmes de capotes en laine, dont la production dépassait les besoins locaux. La colonie des **Gitans** installés aux abords du village pratiquait en principe la petite sidérurgie, sans oublier l'exercice professionnel de la musique.

L'engagement des Metsovites dans le **commerce** commence assez tôt : les renseignements les plus anciens datent du XVII^e siècle. Très vite liée au réseau du commerce international, la diaspora metsovite alimenta massivement les rangs du capital financier grec du XIX^e siècle. Vers la même époque l'élevage, autrefois florissant, se trouva en décadence constante : dans les années 1880, il n'était plus exercé que par une centaine de familles, soit 12-13 % seulement de l'ensemble de la population.

D'après les sources, Metsovo était composé pendant longtemps de **deux quartiers bien distincts**, séparés par un ravin : **Prosilio** (« vers le soleil », donc ensoleillé, dériv. du grec *προς* = vers et *ήλιος* = soleil, d'où son appellation valaque *Serinou*, dériv. de *soare* = soleil) et **Anilio** (« sans soleil », en valaque *Nkiare*). Ce n'est que vers la fin du XIX^e siècle que Anilio s'émancipe, pour devenir par la suite une commune à part (voir son dossier séparé). Cette réalité pose des problèmes en ce qui concerne les divers renseignements que l'on recueille. On ne sait pas toujours s'ils se réfèrent à l'un des deux quartiers ou bien à l'ensemble (voir démographie ci-dessous).

Annexe 2

Registre vénitien de l'année 1689

« **Mirali** (Territorio di Patrasso)

Huomini 25/Putti 9/Donne 15/Putte 13/In tutto 62 »

Source : Venice, Archivio di Stato/Provveditori da terra e da mar/B. 260/f. 169-170, in V. Panayotopoulos, *op. cit.*, p. 229.

Annexe 3

Registre vénitien de l'année 1700

« **Mirali** (Territorio di Patrasso)

Famiglie 23

Machie d'anni	1 sin 16	29	Femine d'anni	1 sin 16	28
—	16 sin 30	6	—	16 sin 30	11
—	30 sin 40	10	—	30 sin 40	10
—	40 sin 50	5	—	40 sin 50	4
—	50 sin 60	2	—	50 sin 60	4
	Vecchi	3		Vecchie	4

In tutti 112 »

Source : Venice, Archivio di Stato/Archivio Grimani dai Servi/B. 54/n° 158, in V. Panayotopoulos, *op. cit.*, p. 277.

Annexe 4

Registre fiscal ottoman des années 1490-1491

« **Le vilayet de Yanine avec Podgoryani et Babingoz**

Hane de base, y compris les veuves 3346 Cizye de base 119771

Nouveaux enregistrés hane 546 Cizye 13772

Perte pour l'année suivante (décédés) hane 158 Cizye 6284

Reste pour l'année suivante hane 3734 Cizye 127259 »

Source : Sofia, Bibliothèque Nationale « Cyrille et Méthode »/Département Oriental /OAK 214/5, in N. Todorov & A. Velkov, *op. cit.*, p. 254.

Annexe 5

Registre ottoman d'un timar de l'île d'Eubée de l'année 1474

« **Village Mazi**

Domino Kumari, Dima Bac, Lomi Mazi, Mitro Kabsuri, Cavos, fils de Domna, Todor Gopsa, Yorgi Nasula, Nikola Roka, son fils Mazak, Varso Rubat, Manol Mazi, Meksa Kosta.

Hane 12

Revenu 537

Isponce 300/Blé 5 himl = 100/Orge 6 himl = 84/Coton 10 lidre = 20/Moutons 100 = 33 »

Remarques :

1. Isponce : impôt personnel de 25 aspres (pièces d'argent) qui frappait les mâles adultes.
2. Himl : mesure de poids pour les céréales dont la valeur varie (approximat. : 1000 kg). Les chiffres qui suivent correspondent à la valeur en aspres de la dîme du timariote.
3. Lidre : livre/unité de mesure pour le coton, la soie, l'huile etc.
4. L'impôt sur les moutons était fixé à 1 aspre pour 3 moutons.

Source : Constantinople, Bibliothèque « Atatürk » /Fonds Muallim Cevdet /0.73/p. 63, in Evangelia Balta *L'Eubée à la fin du XV^e siècle : Économie et Population — Les registres de l'année 1474*, Athènes, 1989, p. 254.

Annexe 6

Dénombrements et Recensements (1828-1991)

année	date	renseignements		
1828	août-septembre	(1)	(12)	(19)
1829		(2)	(13)	(20)
1834-1836		(3)	(14)	(21)
1839-1843		(3)	(16)	(21)
1844		(3)	(13)	(21) (24)
1845		(3)	(16)	(21)
1848-1851		(3)	(13)	(21) (24)
1853		(3)	(16)	(21)
1856		(3)	(17)	(21)
1861	12 mars-12 mai	(3)	(17)	(21)
1865		(4)	(13)	(21)
1870	2-17 mai	(5)	(17)	(21)
1879	15-21 avril	(5)	(13)	(21)
1881	I. septembre	(6)	(13)	(21)
1881	II. 1-11 octobre	(7)	(13)	(18) (22) (24)
1889	16 avril	(8)	(13)	(21)
1896	6 octobre	(8)	(13)	(21)
1900		(7)	(13)	(18) (23)
1907	27 octobre	(8)	(13)	(18) (21)
1913	27 août-27 septembre	(9)	(13)	(21)
1920	18 décembre	(10)	(13)	(21)
1928	16 mai	(10)	(13)	(18) (21)
1940	18 octobre	(10)	(13)	(18) (21)
1951	7 avril	(11)	(13)	(18) (21)
1961	19 mars	(11)	(13)	(21)
1971	14 mars	(11)	(13)	(21)
1981	5 avril	(11)	(13)	(21)
1991	17 mars	(11)	(13)	(21)

(1) Régions concernées : Péloponnèse, Grèce Continentale, Thessalie, Épire, Iles de la Mer Egée.

(2) Région concernée : Péloponnèse.

(3) Régions concernées : Péloponnèse, Grèce Continentale, Iles Cyclades.

(4) Région concernée : Iles Ioniennes.

(5) Régions concernées : Péloponnèse, Grèce Continentale, Iles Cyclades, Iles Ioniennes.

(6) Régions concernées : Thessalie (sauf le Nord), Épire du Sud.

(7) Région concernée : Ile de Crète.

(8) Régions concernées : Péloponnèse, Grèce Continentale, Iles Cyclades, Iles Ioniennes, Thessalie (sauf le Nord), Épire du Sud.

(9) Régions concernées : Ile de Crète, Iles de la Mer Egée Orientale, Thessalie du Nord, Épire (sauf le Sud), Macédoine.

(10) Régions concernées : La Grèce entière (sauf le Dodecanèse).

(11) Régions concernées : La Grèce entière.

(12) Unité de référence : par région.

(13) Unité de référence : par agglomération.

(14) Unité de référence : par dème et dans certains cas par agglomération.

(15) Unité de référence : par dème.

(16) Unité de référence : par éparchie.

(17) Unité de référence : par dème (le chef-lieu à part).

(18) Renseignements sur les cultures minoritaires (langues et/ou religions).

(19) Basé aux estimations des autorités locales.

(20) Réalisé dans le cadre de l'Expédition Scientifique Française.

(21) Réalisé par les autorités grecques.

(22) Réalisé par le gouverneur chrétien Photiades pacha.

(23) Réalisé par le gouvernement autonome de l'île.

(24) Publication officielle.